



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente, régissent dans leur intégralité toutes les ventes entre la SAS Les Billots de Sologne, ci-après dénommée le fabricant et le client, ci-après dénommée l'acheteur.

Ces conditions générales de vente sont les seules applicables, aucune condition particulière ne peut, sans acceptation formelle et écrite du fabricant, prévaloir contre les présentes Conditions Générales.

COMMANDE

Toute commande implique la connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Pour être considérées comme fermes et définitives, les commandes doivent avoir fait l'objet d'un devis ou d'un bon de commande, daté, confirmé et signé par l'acheteur, transmis au fabricant par fax, mail ou courrier..

Dès lors le fabricant s'engage à confirmer la commande de l'acheteur selon les conditions tarifaires applicables au moment de la commande.

En cas de devis, la durée de la validité de l'offre sera précisée sur nos offres commerciales.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos bons de commande disponibles sur le site www.billot-sologne.com sont exprimés en Euros toutes taxes comprises. Sur les confirmations de commande, les prix sont indiqués en Euros HT et en Euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes éventuelles)

Les règlements sont exigibles à la commande, par chèque bancaire ou postal, ou par virement bancaire.

LIVRAISON

Le fabricant se charge de l'expédition par le transporteur de son choix. Les frais de ports sont calculés en fonction du poids et de la destination, ils sont à la charge de l'acheteur. Les livraisons sont effectuées par le transporteur en pas de porte et de plain-pied, charge à l'acheteur d'assurer les opérations finales de manutention jusque chez lui.

La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le bon de commande et dans les délais de livraison indiqués sur la confirmation de commande. Les délais de livraison communiqués sur les confirmations de commande sont donnés à titre indicatif, tout retard éventuel ne peut constituer une clause de résiliation de la présente commande, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts.

En cas de perte ou d'avaries, l'acheteur doit préciser l'anomalie constatée sur le bon de transport d'une manière précise (réserves) avant de signer la lettre de voiture (article L133-3 du Code du Commerce).

La livraison des marchandises met fin au contrat de transport et donc à la présomption de responsabilité qui pèse sur le transporteur. Le destinataire **doit donc impérativement prendre des réserves à la livraison** sur la lettre de voiture, si les marchandises ne sont pas conformes en quantité et/ou en qualité par rapport à ce qu'il attend, et les confirmer par LRAR dans les 3 jours (Article L133-3 du Code du commerce).

Les réserves doivent remplir trois conditions pour être recevables : elles doivent être **écrites, significatives et complètes**. Si ces trois conditions ne sont pas remplies, la responsabilité du transporteur ne sera pas engagée.

Il convient de nous adresser une copie pour que nous puissions de notre côté intervenir auprès du transporteur afin d'obtenir son accord de remplacement.

RECLAMATIONS / RETRACTATIONS

Le cas échéant, l'acheteur peut présenter toute réclamation en contactant la société par mail ou par courrier.

L'acheteur dispose du délai légal de 14 jours francs pour faire valoir son droit de rétractation. L'acheteur devra notifier par courrier son intention de faire valoir son droit de rétractation à la SAS Les Billots de Sologne. La SAS Les Billots de Sologne prendra contact avec l'acheteur pour organiser le retour des biens.

Ne seront acceptés et remboursés en retour que les biens en parfait état dans leurs emballages d'origine ayant reçu l'accord de la SAS Les Billots de Sologne.

Tout bien qui aura été abîmé ou utilisé par l'acheteur ne pourra faire l'objet d'un remboursement au terme du présent contrat. Les frais d'expédition et la responsabilité du retour sont à la charge de l'acheteur.

Pour toute pièce réalisée sur mesure l'acheteur ne dispose pas, en application de l'article L.121-20-2, 3° du code de la consommation, du délai de rétractation, l'acheteur est définitivement lié par les conditions fixées dans sa commande. Il en est de même pour tout bien, du fait de sa nature, qui ne pourra être réexpédiée ou qui sera susceptible de se détériorer.

Le remboursement des biens sera effectué conformément à la réglementation en vigueur par chèque ou virement bancaire.

RESERVE DE PROPRIETE

En cas de défaut de paiement par l'acheteur de tout ou partie du montant de la facture, le fabricant se réserve, jusqu'à complet règlement, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits.

GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par la garantie légale des vices cachés, au sens de l'article 1641 du Code civil : « Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'Acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus »

La garantie ne s'applique pas :

- aux éléments qui, par la nature de leurs matériaux, ou de leur fonction, subissent une usure,
- aux détériorations, aux utilisations non prévues à l'usage destiné,
- au non-respect des préconisations d'entretien ou de stockage fournies avec chaque pièce,
- aux particularités ou singularités naturelles du bois.

Dans tous les cas, la garantie se limite au remplacement ou la réparation de l'article faisant l'objet d'un vice caché, l'appréciation du choix appartenant au fabricant.

Le retour éventuel de l'article reste à la charge de l'acheteur.

Aucune demande d'indemnité n'est recevable pour dommages dits indirects au sens usuel de la jurisprudence.

RESPONSABILITE

Les produits proposés sont conformes à la législation Française en vigueur. La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays où les produits sont livrés. Il appartient à l'acheteur de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits que vous envisagez de commander. Les photographies et les textes reproduits et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité du fabricant ne saurait être engagée en cas d'erreur dans les illustrations ou la description des produits. Le fabricant ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie. Le fabricant n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais. Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites que le site www.billot-sologne.com. Le fabricant dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

DROIT APPLICABLE- LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi Française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, seul le tribunal de commerce d'Orléans sera compétent.